CESU 41

Centre Hospitalier Blois SIMONE VEIL

IFSI BLOIS IFAS

Catalogue 2027

DES FORMATIONS CONTINUES ET DES ACCOMPAGNEMENTS

SANTÉ41 Groupement Hospitalier de Territoire du Loir-et-Cher

« UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, UN DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES ASSURÉ, TELLE EST LA DEVISE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DU CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL DE BLOIS.

Depuis plus de 40 ans, les équipes pédagogiques et administratives du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois s'engage résolument dans les missions d'accompagnement aux formations initiales et continues, des professionnels de santé paramédicaux du territoire de santé du Loir et Cher. Depuis 2018, vient s'ajouter une politique de recherche clinique permettant d'innover au sein du Centre Hospitalier.

Pour développer et renforcer sa politique de formation tout au long de la vie, le Centre Hospitalier a créé en 2022 le Département de Formation Continue et de Recherche intégrant les acteurs ci-dessous :

- La formation continue de l'Institut de Formation en Santé
- La formation continue du Centre Hospitalier
- Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
- L'Unité de Recherche Clinique

La pluralité des acteurs et la mutualisation des expertises du Département de Formation Continue et de Recherche ont pour objectif de répondre aux besoins de développement des compétences, mais aussi aux enjeux de la formation professionnelle tout au long de la vie du territoire du Loir et Cher.

Nos formateurs disposent d'une solide expérience en tant que soignants mais aussi comme pédagogues. Leurs différentes expertises, notamment dans les domaines de **l'accompagnement pédagogique**, de **la simulation en santé**, de **la démarche qualité** et de **l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement** ont contribué à faire connaître et reconnaître aujourd'hui notre institut au niveau régional et national.

La certification Qualiopi est un gage de qualité pour nos clients, partenaires institutionnels, financiers au regard des prestations réalisées pour garantir la satisfaction des besoins ciblés. **L'IFSI, IFAS et IFA sont impliqués dans le processus qualité via la certification ISO 9001 V2015.** Cela implique de la part des instituts, une expertise et un savoir faire dans les processus qualité.

Notre offre pour l'année 2027 se veut riche et adaptée aux besoins de formation des professionnels de santé. Cette offre peut vous être proposée au sein de vos structures ou de nos organismes.

Depuis 2022, l'offre du catalogue est réalisée par les organismes suivants :

- Les instituts IFSI, IFAS et IFA
- Le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence
- Le Centre Hospitalier de Blois Formation Continue

C'est avec un souci permanent de qualité que nos actions de formation sont construites dans l'objectif d'accompagner le mieux possible les professionnels qui nous font confiance et de répondre aux besoins de compétences des employeurs.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et restons à votre disposition.

Projet CAMPUS

Le futur Campus Santé a été conçu autour de trois principes clés : compacité, efficacité fonctionnelle et vertu environnementale. Situé à l'interface d'un cadre urbain et naturel, il privilégiera une organisation fluide et optimisée pour répondre aux besoins des apprenants, des formateurs et des usagers.

Ce nouveau projet d'Institut ambitionne de renforcer et optimiser son dispositif de formation initiale et continue, pour les apprenants et professionnels de santé. Il met un accent particulier sur l'adaptation et l'amélioration continue de la qualité de son offre, la promotion de l'interprofessionnalité, le développement de la recherche, ainsi que l'ouverture et l'intégration dans son environnement local, régional et international

L'institut de demain se construit autour d'objectifs ambitieux : promouvoir l'innovation, la recherche, dans un environnement inclusif, collaboratif et durable

La place des formateurs ambitionne de renforcer leur autonomie, leur collaboration, et leur accompagnement, tout en intégrant les usagers dans les processus éducatifs.

La place des apprenants vise à garantir des parcours inclusifs et continus, en favorisant le bien-être et un environnement propice à la réussite de chacun.

La place des partenaires et des employeurs vise à développer des collaborations pour enrichir l'expérience des apprenants et
favoriser leur intégration professionnelle, tout en renforçant l'ouverture de l'institut.

François-Xavier BAUDE

Directeur du Département des Ressources Humaines, de l'enseignement et de la recherche CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL DE BLOIS

Le Département de Formation Continue et de Recherche du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois porte l'ambition d'accompagner le maintien et la montée en compétences des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social du Loir et Cher. Au service du territoire et des nombreuses structures qui le composent (GHT Santé 41, GCS SEPIA 41, Santé Escale 41, etc.), il traduit la volonté forte de ces acteurs, dans un environnement contraint de mettre en œuvre des actions volontaristes dans le domaine de la santé et de l'autonomie.

Le présent catalogue présente l'offre de formation actuellement portée par ce Département qui mobilise des ressources croissantes car l'accès à la formation et le développement professionnel sont devenus des enjeux majeurs en termes d'attractivité et d'adaptation de l'offre.

Je remercie tous les professionnels qui concourent à cette belle dynamique. J'invite l'ensemble des acteurs à nous partager leurs projets que le Département se fera un plaisir d'accompagner avec agilité et dans une logique de proximité.

Afin de mieux accompagner les évolutions des carrières des agents, nous avons doté le Département de Formation Continue et Recherche d'un centre de bilan de compétences interne. Ainsi, chaque agent peut être accompagné pour faire le point sur son parcours et se rendre acteur de son évolution professionnelle.

Christophe MALAVAUX

Directeur des soins-coordonnateur des instituts de formation · CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL DE BLOIS

La formation continue est un levier essentiel pour le développement et le renforcement des compétences des professionnels de santé. Elle permet non seulement de maintenir un haut niveau de compétence, mais aussi d'intégrer les dernières avancées scientifiques et technologiques dans les pratiques de soins.
Pour nos formations, nous mettons l'accent sur des programmes sur mesure, répondant aux défis actuels du secteur, tels que la gestion des situations complexes, l'amélioration de la qualité des soins, la prévention des risques, la promotion de la santé, sans oublier la professionnalisation de l'accompagnement des étudiants et élèves.

Nous privilégions des méthodes pédagogiques actives et participatives pour favoriser l'engagement actif des participants et un apprentissage ancré dans la pratique soignante.

Benjamin TURPIN

Directeur médical du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence Centre Hospitalier Simone Veil de Blois

Chaque jour, les situations d'urgence nous rappellent l'importance d'une formation rigoureuse et à jour. Les professionnels de santé, en première ligne, doivent non seulement posséder des compétences techniques solides, mais aussi la capacité d'agir avec discernement, rapidité et humanité. Notre CESU a pour mission de vous accompagner dans cette exigence d'excellence, en vous proposant un éventail de formations couvrant les aspects les plus critiques des soins d'urgence.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans une dynamique d'innovation et de diversification. Nous avons enrichi notre offre avec des modules spécialisés, répondant aux besoins émergents de notre époque, comme la gestion des crises sanitaires. Que vous soyez un professionnel aguerri ou un débutant dans le domaine, vous trouverez des formations adaptées à votre niveau et à vos aspirations.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente lecture et, surtout, une formation à la hauteur de vos ambitions.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique détient une richesse et une complémentarité dans la diversité de ses expertises grâce aux parcours professionnels de chacun et aux qualifications complémentaires détenues telles que :

- Diplômes Master : Sciences de l'Éducation, Média et Communication (TICE), Santé publique, Analyse et Management des Établissements de Santé (AMES), Management de la Qualité et des Projets (MQP)
- Diplômes Universitaires : simulation, soins palliatifs, plaies et cicatrisation, éthique, qualité, gérontologie et pédagogie active
- Certificat d'Infirmier clinicien
- Certificat professionnel de formateur en manutention des personnes
- Attestations universitaires en simulation
- Attestation de formation en Éducation Thérapeutique
- Attestation "Valeurs de la république et laïcité"
- Certification gestion de projet digital learning

Les projets pédagogiques des différentes formations continues sont élaborés par le coordinateur du département de formation continue et de recherche et une équipe constituée de cadres de santé formateurs ou d'infirmiers formateurs, d'une ingénieure en technologies pour l'éducation et d'une équipe de direction. Ces acteurs assurent pour tout ou partie des enseignements théoriques et cliniques.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La diversité des méthodes et des moyens pédagogiques favorise la construction et l'appropriation des savoirs par les personnes formées. Les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE) sont valorisées dans nos pratiques pédagogiques. L'utilisation de ces outils en formation continue permet de varier les modalités d'apprentissage et de rendre plus dynamiques et interactives nos séances de formation, tel que l'hybridation pédagogique.

Nombre de nos séquences pédagogiques s'ancrent dans une méthode active, participative, coopérative, qui s'adresse à un public restreint et facilite la prise de parole, l'écoute, la tolérance et la coopération dans le travail à réaliser. Notre pédagogie découle du modèle socioconstructiviste qui reconnaît une importance aux échanges entre pairs dans l'apprentissage.

LES MODALITES D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous êtes salarié du CH Simone Veil de Blois ?

Si vous souhaitez suivre l'une de ces formations, vous devez en faire la demande lors de votre entretien de formation. L'offre inscrite n'est pas exhaustive. Le catalogue est accessible sur Intranet. Tout autre besoin en formation peut être exprimé dans le cadre de l'entretien annuel.

Vous n'êtes pas salarié du CH Blois ?

L'inscription se fait à l'aide du bulletin présent dans le catalogue (p.47) ou disponible sur la page formation de notre site internet ***https://ch-blois.com/***

Envoyez votre bulletin d'inscription par mail en fonction de l'organisme de formation :

- Pour le Centre Hospitalier de Blois : ***departement.fcr41@ch-blois.fr***
- Pour le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence : ***cesu41@ch-blois.fr***
- Pour l'Institut de Formation en Santé : ***ifsi.fc@ch-blois.fr***

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée et confirmées par mail dès que le groupe sera constitué.

BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est accessible à tout agent public hospitalier sans condition de statut ni d'ancienneté. Outre les délais liés au financement du bilan de compétences, il peut s'écouler 15 jours entre votre demande de bilan de compétences et le premier entretien, gratuit et sans obligation d'engagement dans la démarche. Une fois l'objectif défini et le financement validé, le bilan de compétences peut commencer sans délai.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ?

Prise en charge individuelle

Sur le bulletin d'inscription, le stagiaire complète l'encadré "A titre individuel" et appose sa signature.

- Si votre demande est individuelle, vous devez utiliser le formulaire "fiche d'inscription" que vous retrouvez sur le site ***https://ch-blois.com/***

Prise en charge par l'employeur et autre

Les frais d'inscription sont pris en charge par l'employeur ou un organisme de financement. Le bulletin d'inscription doit nous être retourné par courrier ou par mail accompagné de l'attestation de prise en charge.

- Si votre demande émane de votre employeur ce dernier réalisera directement la demande d'inscription en contactant nos services.

FORMATIONS QUALIOPI

Notre catalogue de formation s'appuie et répond aux attentes du référentiel national qualité "Qualiopi". Pour accéder au référentiel : ***https://travail-emploi.gouv.fr/referentiel-national-qualite-guide-de-lecture-qualiopi***

Ce document nous permet de structurer notre offre et le déploiement de nos formations. Il est également essentiel dans le cadre de la protection des données.

CONDITIONS D'ANNULATION

La session de formation pourra être reportée ou annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant. Toute annulation par l'établissement ou le stagiaire doit être communiquée par courriel au moins 15 jours calendaires avant le début de la formation. À défaut, la totalité du montant de la formation restera exigible à titre de dédommagement. En cas d'abandon, l'organisme de formation ne saurait en supporter les conséquences. Toute formation commencée reste due en totalité par l'entreprise contractante.

Si annulation de la formation :

- Nous vous proposerons de nouvelles dates sur l'exercice N
- Sinon, nous reporterons votre demande sur l'exercice N+1

CONVENTION ET CONVOCATION

Les conventions sont envoyées à l'établissement ou au participant au plus tard 15 jours avant la formation. Dès réception de la convention signée, une convocation est adressée au participant.

RÈGLEMENT

Le règlement est dû à l'issue de la formation à réception de la facture.

SITUATIONS DE HANDICAP

Toutes nos formations et bilans de compétences sont accessibles au Handicap physique ou mental.

Les différents organismes :
- sont aménagés pour accueillir les personnes à mobilité réduite
- favorisent un accueil et un accompagnement adapté pour toute personne en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage.

Nous disposons également d'un Référent Handicap par organisme (en interne) nous permettant de prendre en compte toutes les modalités nécessaires à la réalisation de formations pour nos stagiaires concernés.

En cas de besoins spécifiques, merci de contacter :

Référent l'IFSI/IFAS/IFA : Ghislaine CHATET et Fabienne BRETON
Formatrices au sein des instituts
referenthandicap@ch-blois.fr

Référent CESU : Jonathan RAYMOND
Responsable pédagogique CESU
CESU41@ch-blois.fr

Référent CHB FC et BC : Jérémy TEODORO
Coordonnateur du département de formation continue et de recherche
departement.fcr41@ch-blois.fr
referenthandicap@ch-blois.fr

LES HORAIRES DE FORMATION :

Dans le cadre de notre nouveau projet Campus, nous adapterons les horaires de nos formations. ***Elles se dérouleront de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.***

SOMMAIRE

1 FORMATIONS CESU41

- AFGSU 1 ..... p.10
- AFGSU 2 ..... p.11
- AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : "décontamination hospitalière approfondie" - Annexe 8 ..... p.12
- AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : "stratégie médicale de damage control"- Annexe 5 ..... p.13
- AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : "prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé" - Annexe 4 ..... p.14
- AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : "décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique" - Annexe 7 ..... p.15
- Gestion des situations de crise autour de l'arrêt cardio-respiratoire par la simulation médicale p.16
- Infirmier Organisateur de l'Accueil (I.O.A.) p.17
- Introduction à la pédagogie générale et à la dynamique de groupe p.18
- L'abord vasculaire intra-osseux p.19
- L'abord veineux périphériques sous échographies p.20
- Les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles p.21
- Réalisation de sutures de plaies simples par l'IDE *(Formation hybride)* p.22
- Recyclage AFGSU 1 ..... p.23
- Recyclage AFGSU 2 ..... p.24
- Simulation en santé in situ : prise en charge de l'urgence vitale en service de soins p.25
- Soins d'urgence en établissements médico-sociaux p.26

2 FORMATIONS SERVICE FORMATION CH SIMONE VEIL DE BLOIS

- Évaluation du potentiel suicidaire et son orientation p.27
- Initiation à l'hypnose p.28
- Initiation à la méditation p.29
- La vie intime, affective et sexuelle de la personne âgée accompagnée dans son lieu de vie p.30
- Premiers secours en santé mentale *(PSSM standard)* p.31
- Premier secours en santé mentale *(PSSM jeune)* p.32
- Se mettre à la place de la personne âgée pour une prise en soin bientraitante p.33
- Sensibilisation à la santé mentale p.34
- Troubles du comportement de la personne âgée accompagnée dans son lieu de vie p.35
- Troubles psycho-comportementaux du sujet âgée et/ou vieillissant avec handicap psychique p.36

3 FORMATIONS IFSI-IFAS-IFA

- Accompagnement des patients atteints de pathologies psychiatriques en soins généraux p.37
- Actualisation des compétences AS p.38
- Assistant de soins en gérontologie p.39
- Développement des compétences des ASH dans la prise en soin des personnes âgées *(Formation hybride)* p.40
- Du raisonnement clinique à la transmission ciblée p.41
- Évaluer le risque de suicide à l'Hôpital *(en e-learning)* p.42
- L'acte transfusionnel en toute sécurité *(en e-learning)* p.43
- L'annonce de la bonne ou de la mauvaise nouvelle p.44
- La prévention des escarres p.45
- Mieux soigner par l'écoute des émotions p.46
- Parcours d'accompagnement au projet professionnel AS p.47
- Parcours d'accompagnement au projet professionnel IDE p.48
- Plaies et cicatrisation p.49
- Professionnel de proximité : comment accompagner l'étudiant ou l'élève en stage dans l'acquisition des compétences ? p.50
- Rédaction du certificat de décès par l'IDE *(Formation hybride)* p.51
- Soins aux patients trachéotomisés p.52
- Tutorat par les professionnels de santé dans le parcours de stage p.53

4 ACCOMPAGNEMENT

- Bilan de compétences p.55

TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES EN PRÉSENTIEL

(sauf mention particulière)

TOUS LES TARIFS DE NOS FORMATIONS SONT EN TTC

AFGSU 1 :

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 *(Conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019)*

PUBLIC CONCERNÉ : **Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médicosociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet médical, une maison de santé ou un centre de santé**

OBJECTIFS

- Identifier une urgence à caractère médical
- Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence vitale ou potentielle en utilisant des techniques non invasives
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

CONTENU

Urgences vitales :

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le 15 ou les numéros internes dédiés aux urgences vitales. Connaître les numéros d'urgences 112, 114,17,18
- Identifier et prendre en charge:
  - Une inconscience
  - Une obstruction des voies aériennes
  - Une hémorragie externe
  - Un arrêt cardiaque
  - Transmettre un bilan synthétique à l'équipe médicale venant en renfort

Urgences potentielles :

- Malaise
- Traumatismes
- Relevage – Brancardage

Risques collectifs :

- Le concept de Situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- S'intégrer dans les plans de gestions SSE
- Être sensibilisé(e) à l'afflux massif de victimes et aux techniques de "Damage control"
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (alerte à la population, plans sanitaires, plans de secours...)
- Risques NRBC-E

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Études de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR

CALENDRIER

10-11/02 ; 8-9/04 ; 21-22/04 ; 2-3/09 ; 4-5/11 ; 2-3/12/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 240 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU 2 :

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 *(Conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019)*

PUBLIC CONCERNÉ : **Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique. Exemples : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs en radiologie, aides-soignants, titulaire du DE d'AMP, assistant de régulation médicale**

OBJECTIFS

- Identifier une urgence à caractère médical
- Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence vitale ou potentielle en utilisant des techniques non invasives
- Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

CONTENU

Urgences vitales :

- Identifier et réaliser les soins d'urgence nécessaires face à :
  - Une inconscience
  - Une obstruction des voies aériennes
  - Une hémorragie externe
  - Un arrêt cardiaque
  - Appliquer les procédures de matériovigilance

Urgences potentielles :

- Malaise
- Accouchement inopiné
- Traumatismes osseux et cutanés
- Relevage – Brancardage

Urgences collectives :

- Le concept de Situation sanitaire exceptionnelle (SSE), son organisation et son articulation avec les différents acteurs
- S'intégrer dans les plans de gestions SSE
- Être sensibilisé(e) à l'afflux massif de victimes et aux techniques de "Damage control"
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (alerte à la population, plans sanitaires, plans de secours...)
- Risques NRBC-E

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Études de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41: médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR

CALENDRIER

27-28-29/01 ; 15-16-17/03 ; 7-8-9/06 ; 5-6-7/07 ; 23-24-25/08 ; 20-21-22/09 ; 15-16-17/11/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

21 h (3 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 400 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU en situation exceptionnelle :
décontamination hospitalière approfondie - Annexe 8

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, participants à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière

OBJECTIFS

Être capable de participer à la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière et prendre en charge en tenue de protection la décontamination de plusieurs victimes porteuses d'une contamination NRC

CONTENU

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées: activation, moyens de communication, supervision, etc
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaître les modalités d'élimination ou/et de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Module décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs Nucléaire, Radiologique et Chimique

Méthodes et outils :

- Apport théorique et pratique adaptés
- Mise en situation en tenue de protection

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR , ARM

CALENDRIER

20/05/2027 ; 7/10/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 180 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU en situation exceptionnelle :
stratégie médicale de damage control - Annexe 5

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé
Professionnels de santé en exercice libéral
Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'Aide Médicale Urgente

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de santé de disposer des connaissances médicales et organisationnelles afin de faire face à un afflux de blessé(e)s par armes de guerre
- Connaître les actions à mener en pré hospitalier et en hospitalier dans la gestion d'un afflux de blessés par arme de guerre

CONTENU

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

- Comprendre les principes et la prise en charge dans le cadre du DAMAGE CONTROL en pré-hospitalier, en réanimation et au bloc opératoire
- Comprendre le rôle des forces de l'ordre lors de la sécurisation des interventions
- Connaître les principes des Plans ORSEC NOVI— ORSAN — AMAVI
- Comprendre les principes de l'identito-vigilance en contexte d'afflux massif de victimesd'afflux massif de victimes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

AFGSU ou urgences collectives et SSE

Méthodes et outils :

- Apport théorique et pratique adaptés.
- Mise en situation en tenue de protection.
- Jeux de plateaux

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE (IDE, médecins, ambulanciers)

CALENDRIER

11/03/2027 ; 16/09/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 180 €
TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :

prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé - Annexe 4

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé
Professionnels souhaitant suivre la formation de référent SSE ou de Directeur Médical de Crise

OBJECTIFS

Être capable de s'intégrer dans un dispositif concourant à la prise en charge d'un accueil de victimes non contaminées en établissement de santé

CONTENU

- Connaitre les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissements de santé : principes de triage et parcours de soins des patients
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- Connaitre l'organisation techniques, participant à l'accueil des patients: urgences, bloc opératoire, réanimation...
- Maitriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC/ SIORSAN) et connaitre les principes d'identitovigilance
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi le personnel impliqué
- Connaître le principes d'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

AFGSU ou module urgences collectives

Méthodes et outils :

- Apport théorique et pratique adaptés.
- Mise en situation en tenue de protection.
- Jeux de plateaux

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR , ARM

CALENDRIER

15/01 ; 28/05 ; 19/11/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

3 h 30

TARIF INDIVIDUEL : 90 €

TARIF GROUPE : 990 €

12 personnes maximum

AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle :

décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique - Annexe 7

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées

OBJECTIFS

Être capable de prendre en charge en tenue de protection une ou plusieurs victimes porteuses d'une contamination NRC

CONTENU

Conformément à l'annexe 7 à l'arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- Apprendre à mettre en oeuvre les procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maitriser l'utilisation des équipement individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontaminations de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc.) tout en délivrant les soins médicaux appropriés
- Connaitre les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou tenues NRBC-E adaptées aux risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

AFGSU 1 ou 2

Méthodes et outils :

- Apport théorique et pratique adaptés.
- Mise en situation en tenue de protection

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR , ARM

CALENDRIER

19/05/2027 ; 6/10/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 180 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Gestion des situations de crise
autour de l'arrêt cardio-respiratoire par la simulation médicale

PUBLIC CONCERNÉ : Paramédicaux et médicaux des services de soins.

OBJECTIFS

- Mobiliser les connaissances des personnels formés sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque.
- Engendrer une évaluation des pratiques des soignants ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration des actions dans la prise en charge des détresses par la simulation.
- Mener une réflexion sur la communication et la coordination de l'équipe face à l'urgence cardiaque.

CONTENU

- Révision des techniques de prise en charge des urgences cardiaques.
- Connaitre et savoir utiliser le matériel d'urgence.
- Identifier les situations de crises et de risques potentiels.
- Connaitre les différentes techniques de communication en situation de crise.
- Simulation médicale d'une prise en charge d'un patient en urgence cardiaque.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Formation AFGSU conseillée

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Études de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Simulation médicale haute technicité

Intervenants :

- Équipes pédagogique du CESU 41 : médecins et infirmiers formateurs en simulation médicale

CALENDRIER

Nous consulter

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 230 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Infirmier Organisateur de l'Accueil (I.O.A.)

PUBLIC CONCERNÉ : IDE des services d'urgences

OBJECTIFS

- Assurer l'accueil des patients arrivant dans un service d'urgence en identifiant l'urgence clinique
- Définir le niveau de priorité de prise en charge
- Apporter les soins urgents nécessaires à la survie du patient

CONTENU

- Historique des urgences et du métier d'I.O.A
- Rôle et missions selon le référentiel SFMU
- Signes cliniques Recueil de données Critères de gravité
- Travail sur les échelles de tri
- Apports du cadre juridique
- Base de la communication verbale et non verbale
- Gestion du stress et de l'agressivité à l'accueil
- Mise en pratique et simulation de prise en charge avec mannequin haute-fidélité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs en fin de formation

Pré-requis :

Exercice professionnel en service d'urgence d'au moins 6 mois

Méthodes et outils :

- Analyse du vécu des stagiaires
- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Études de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR

CALENDRIER

Nous consulter

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

28 h (4 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 690 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Introduction à la pédagogie générale et à la dynamique de groupe

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel soignant, administratif et technique animant ou amené à animer des formations

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires afin de prendre en charge un groupe d'apprenants dans un processus de formation

CONTENU

- Apport théorique sur les indications, contre-indications et la surveillance
- Apprentissage pratique des techniques de pose.
- Évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants.
- Apporter des connaissances structurées.
- Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances.
- Établir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages.
- Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.
- Utiliser les différents outils de communication et de créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication, pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants, ateliers sur matériel de simulation procédurale
- Formation Intégrant la pédagogie initiale commune de formateur PICF

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : formateurs de formateurs, concepteurs pédagogiques

CALENDRIER

Nous consulter

3 jours | **TARIF INDIVIDUEL :** 400 €

12 personnes maximum

L'abord vasculaire intra-osseux

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé (médecins, IADE, IDE) pouvant être amenés dans le cadre de leur activité à poser un accès vasculaire intra-osseux

OBJECTIF

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances permettant de réaliser une pose de voie d'abord vasculaire en intra-osseux dans le respect des recommandations scientifiques

CONTENU

- Apport théorique sur les indications, contre-indications et la surveillance
- Apprentissage pratique des techniques de pose

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Références :

Recommandations ERC 2021, SFAR

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Ateliers

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Infirmiers formateurs en abord vasculaire intraosseux

CALENDRIER

Nous consulter

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

2 h

TARIF INDIVIDUEL : 60 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

L'abords veineux périphériques sous échographie

PUBLIC CONCERNÉ : Médecins, IADE, IDE

OBJECTIFS

Acquisition de la technique de ponction veineuse périphérique sous échographie

Maîtriser des gestes techniques en lien avec l'un écho-guidage

CONTENU

- Évaluation préformation
- Présentation de la technique pédagogique de simulation et du matériel de simulation
- Présentation des indications de ponction veineuse périphérique sous échographie
- Formation procédurale à la ponction veineuse périphérique sous échographique
- Mises en situation par la simulation sur un bras de mannequin de simulation procédurale et un fantôme d'échographie
- Évaluation post-formation et de la journée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formatives par des activités réflexives tout au long de la formation.
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants, ateliers sur matériel de simulation procédurale

Intervenants :

- Médecins
- Anesthésistes
- Réanimateurs
- Formateurs en Simulation
- IADE et IDE formateur

CALENDRIER

Nous consulter

3 h 30 pratique

TARIF INDIVIDUEL : 85 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé, ayant suivi l'AFGSU 1 ou 2 avant juillet 2019. Personnels souhaitant maintenir ses connaissances en situations sanitaires exceptionnelles

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation nationale de la prise en charge des patients dans un contexte de situation sanitaire exceptionnelle
- Connaître sa place dans les dispositifs de secours et dans l'organisation sanitaire

CONTENU

- Le concept de situations sanitaires exceptionnelles
- Les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement
- L'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de la formation par les stagiaires et formateurs en fin de stage

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport théorique et pratique adaptés
- Mise en situation en tenue de protection

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41
- Formateurs SSE : médecins infirmiers, ambulanciers SMUR , ARM

CALENDRIER

15/01 ; 28/05 ; 19/11/2027

Date limite d'inscription :
1 mois avant la date de formation

3 h 30

TARIF INDIVIDUEL : 90 €

TARIF GROUPE : 990 €

12 personnes maximum

Réalisation de sutures de plaies simples par l'IDE *(Formation hybride)*

PUBLIC CONCERNÉ : Infirmiers DE exerçant dans un service d'urgence ou amenés à y travailler

OBJECTIFS

- Connaître le calendrier vaccinal et sa mise en œuvre
- Savoir réaliser une anesthésie locale
- Respecter les règles d'asepsie lors d'une désinfection et suture de plaie
- Savoir réaliser des sutures simples avec colle, fils ou agrafes

CONTENU

Formation théorique en distanciel

- Le calendrier vaccinal
- Traitement et désinfection d'une plaie
- Définir une suture simple
- Les plaies à risque de chronicisation
- L'anesthésie locale

Formation pratique

- Réaliser une suture simple en utilisant la colle, le fils et les agrafes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative au cours de la formation théorique en distanciel
- Évaluation formative au cours des ateliers pratiques
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport théorique en distanciel sur support numérique
- Pédagogie par simulation procédurale sur tampon d'apprentissage

Intervenants :

- Équipes pédagogique du CESU 41 : medecins et IBODE, infirmiers formés à la suture simple

CALENDRIER

Nous consulter

4 h 30 théorique en distanciel
3 h 30 pratique

TARIF INDIVIDUEL : 210 €
TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Recyclage AFGSU 1 :
attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 *(tous les 4 ans)*

PUBLIC CONCERNÉ : Tout personnel, administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique

CONTENU

Conforme à l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.
En se basant sur le vécu des stagiaires :

- Réactualisation des connaissances sur les prises en charges :
  - Des détresses vitales
  - Des urgences potentielles
  - Des urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi.
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Avoir suivi la formation AFGSU 1 dans les 4 dernières années

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles et du vécu des stagiaires
- Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR

CALENDRIER

21/01 ; 12/03 ; 30/03 ; 18/06 ; 17/12/2027

D'autres dates disponibles : ***nous consulter***

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 145 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Recyclage AFGSU 2 :
attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 *(tous les 4 ans)*

PUBLIC CONCERNÉ : **Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique.**
Exemples : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs en radiologie, aides-soignants, titulaire du DE d'AMP, Assistant de Régulation Médical…

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence, en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique

CONTENU

En se basant sur le vécu des stagiaires :
- Réactualisation des connaissances sur les prises en charge en lien avec l'actualité scientifique et sanitaire (urgences vitales, potentielles et risques collectifs)
- Ateliers pratiques relatifs aux urgences vitales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation
- Evaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi.
- Evaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Avoir suivi la formation AFGSU 2 dans les 4 dernières années

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants
- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles et du vécu des stagiaires
- Ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipe pédagogique du CESU 41 : médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR

CALENDRIER

22/01 ; 01/02 ; 18/03 ; 01/04 ; 18/05 ; 28/06 ; 08/07 ; 26/08 ; 06/09 ; 08/10 ; 29/11 ; 16/12/2027

D'autres dates disponibles : ***nous consulter***

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 145 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Simulation en santé in situ :
prise en charge de l'urgence vitale en service de soins

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux pouvant être amenés à prendre en charge une personne dans un contexte d'urgence

OBJECTIFS

Rappel des connaissances sur les procédures d'alerte, le matériel d'urgence présent dans le service

Savoir identifier une situation d'urgence

Prendre en charge en équipe, une urgence médicale

CONTENU

- Le chariot d'urgence: les grands principes, le contenu et les indications
- Les situations d'urgences : rappel des signes et des conduites à tenir
- Mise en situation simulée d'une prise en charge d'un patient en urgence vitale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto évaluation par test des connaissances pré et post formation.
- Évaluation formatives par des activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi.
- Technique d'évaluation par débriefing post simulation
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants, études de cas, analyses de situations professionnelles
- Simulation d'une situation d'urgence

Intervenants :

- Équipes pedagogique du CESU 41
- Medecins
- Infirmiers
- Ambulanciers SMUR
- ARM

CALENDRIER

Nous consulter

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 230 €

TARIF GROUPE : nous consulter

12 personnes maximum

Soins d'urgence
en établissements médico-sociaux

PUBLIC CONCERNÉ : Tout personnel exerçant dans un établissement médico-social.

OBJECTIFS

- Identifier une situation d'urgence.
- Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence en utilisant des techniques non invasives.
- Transmettre les informations nécessaires à la prise en charge d'une urgence médicale.

CONTENU

- Identifier un danger et assurer une protection
- Le bilan et le matériel d'urgence
- Connaitre les numéros d'urgence et les éléments nécessaires à une prise en charge médicale
- Prise en charge d'un malaise
- L'inconscient qui respire
- L'inconscient qui ne respire pas
- L'obstruction des voies aériennes
- Les hémorragies
- Les traumatismes osseux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation par test des connaissances pré et post formation.
- Évaluation formative par des activités réflexives tout au long de la formation
- Fiche de suivi
- Évaluation de l'action de formation par les stagiaires et formateurs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apport en pédagogie active permettant la construction du savoir théorique et pratique des apprenants, études de cas, analyses de situations professionnelles, ateliers et mises en situations simulées

Intervenants :

- Équipes pédagogique du CESU 41/ médecins, infirmiers, ambulanciers SMUR, ARM

CALENDRIER

20/01 ; 27/05 ; 01/09 ; 07/12/2027

D'autres dates disponibles : ***nous consulter***

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 125 €

TARIF GROUPE : 1 350 €

12 personnes maximum

Évaluation du potentiel suicidaire et son orientation

PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel des secteurs sanitaire, éducatif et social susceptible d'être au contact d'une population à risque suicidaire

CONTEXTE

En baisse continue depuis plus de 25 ans, le taux de décès par suicide en France, s'établit désormais à 13.7 pour 100000 habitants. La région Centre-Val de Loire présente un taux de suicide supérieur à la moyenne nationale avec 18.3 décès pour 100000 habitants. Dans ce contexte, le ministère des solidarités et de la santé a défini en 2020, une nouvelle stratégie multimodale de prévention du suicide, qui comprend notamment la mise en place de formations destinées aux professionnels et aux citoyens. Cette formation vise à renforcer le maillage territorial afin que route personne ayant des idées suicidaires puisse être repérée, orientée pour une évaluation puis prise en charge le plus précocement possible si nécessaire.

OBJECTIFS

- Évaluer au moyen d'investigation clinique l'urgence (imminence du passage à l'acte), le degré de la dangerosité (létalité du moyen) et les facteurs protecteurs ou de risques pour déterminer un potentiel suicidaire
- Orienter vers la structure ou la personne adéquate
- Connaitre ses propres limites et savoir comment se préserver
- Permettre la mise en place d'un réseau de suicide

CONTENU

- Connaissances communes sur le suicide et préalables
- Évaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenants :

- Formateurs régionnaux VIES CVL

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 600 €

TARIF GROUPE : 4 500 €

Initiation à l'hypnose

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les professionnels

CONTEXTE

L'hypnose est une technique qui peut être utilisée dans divers domaines, y compris la médecine et les soins de santé. Les soignants peuvent bénéficier de l'apprentissage de l'hypnose pour améliorer leur pratique clinique et offrir des options de traitement alternatives aux patients.

OBJECTIFS

- Acquérir les bases de l'hypnose pour modifier progressivement l'état de conscience
- Apprendre les bases de la communication hypnotique pour entrer en relation avec et vers l'autre dans le cadre d'une relation d'accompagnant
- Savoir pratiquer un protocole hypnotique

CONTENU

- Les fondamentaux de l'hypnose
- Les techniques de communication : communication hypnotique,
- observation, écoute
- Principales inductions hypnotiques
- La douleur, anxiété, traumatisme, confiance en soi
- Tests et phénomènes hypnotiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenant :

- Praticien en hypnose ericksonienne

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 450 €

TARIF GROUPE : 3 375 €

12 personnes maximum

Initiation à la méditation

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les professionnels

CONTEXTE

La méditation est une pratique qui peut aider à mieux se connaître, prendre du recul sur des situations vécues, se recentrer, calmer, se concentrer sur le moment présent. Cette pratique peut être bénéfique pour les soignants, car elle peut les aider à gérer le stress, à améliorer leur bien-être mental et physique.

OBJECTIFS

- Permettre aux soignants de s'approprier les notions relatives à la méditation
- Pratiquer la méditation régulièrement
- Se concentrer sur le moment présent
- Développer une meilleure connaissance de soi-même

CONTENU

La présence au corps
- Les bienfaits de la méditation.
- Le corps est notre meilleur allié, un guide pour mieux respecter ses besoins et ses limites.

Méditer au quotidien
- La vie est mouvement.
- Être présent et favoriser le mouvement de la vie.

Les émotions
- Chacun.e est amené.e à voir ses émotions
- Méditer sur les émotions comme réservoirs d'énergie.

La bienveillance vers soi-même
- Apprendre à être sa.son meilleur.e amie.e.
- S'offrir le meilleur pour soi.

L'harmonie collective
- Travailler en équipe.
- Méditer et revenir à soi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Observation, analyse et échanges de pratiques des participants

Intervenant :

- Formateur Méditation

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

28 h (4 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 750 €

TARIF GROUPE : 5 625 €

12 personnes maximum

La vie intime, affective et sexuelle de la personne agée accompagnée dans son lieu de vie

PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel accompagnant une personne âgée dans son lieu de vie

CONTEXTE

La France s'est dotée depuis 2017 d'une Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030 dont l'objectif n° 2 est de prendre en compte la sexualité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Le CoRess ,l' ARS CVL porte une nouvelle approche de la santé sexuelle en région. La formation va permettre aux apprenants de prendre en compte la vie intime, affective et sexuelle de la personne âgée, d'oser parler aux transmissions des manifestations sexuelles des personnes âgées et contribuer à adapter les mesures nécessaires à un meilleur épanouissement affectif et sexuel des personnes âgée dans leur lieu de vie

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les notions vie intime, affective, sexualité
- Adapter sa place et son rôle dans la vie affective et sexuelle de la personne âgée
- Adapter l'accompagnement de la personne âgée dans sa vie affective et vie sexuelle

CONTENU

Le vieillissement et la vie intime, affective et sexuelle,
Les enjeux éthiques et juridiques :
- Sécurité physique et psychologique des personnes âgées
- Respect intimité
- Enjeux de la prise en compte de la sexualité en institution
- Secret professionnel

L'accompagnement dans la vie affective de la personne âgée
- Accompagnement digne et professionnel
- Son propre positionnement, ses croyances, ses tabous
- Inclure dans le projet individualisé
- Focus sur la question de la sexualité des personnes âgées

Avec troubles neurocognitifs
- Comment en parler aux familles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Professionnel exerçant auprès des personnes âgées

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenants :

- Sexologue
- Psychologue EHPAD

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 200 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

Premiers secours en santé mentale *(PSSM standard)*

PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel

CONTEXTE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- Mieux faire face aux comportements agressifs

CONTENU

- Présentation des troubles psychiques : facteurs de risque, statistiques et conséquences / Interventions / Rétablissement / Premiers Secours en Santé Mentale : pourquoi PSSM ? / Le plan d'action PSSM
- Dépression : signes et symptômes / Interventions
- Premiers Secours pour les pensées et les intentions suicidaires - Premiers Secours pour la dépression
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux : Premiers Secours pour l'attaque de panique - Premiers Secours après un événement traumatique
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques : Premiers Secours pour la crise psychotique sévère - Premiers Secours pour les troubles psychotiques
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances : Premiers Secours pour l'intoxication à la substance
- Premiers Secours pour les conduites agressives - Premiers Secours pour les urgences médicales - Premiers Secours pour le trouble lié à l'utilisation de substance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenant :

- Formateur accrédité PSSM

CALENDRIER

18-19/01/2027
8-9/02/2027
22-23/03/2027
8-9/04/2027
31/05-01/06/2027
8-9/06/2027
4-5/10/2027
29-30/11/2027

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 280 €

TARIF GROUPE : 2 300 €

16 personnes maximum

Premiers secours en santé mentale *(PSSM jeune)*

PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel

CONTEXTE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. Le module Jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de information
- Adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre

CONTENU

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux jeunes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale

Des troubles de santé mentale émergents :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Troubles du comportement alimentaire
- Psychose
- Problèmes liés à la dépendance

Crises en santé mentale :

- Pensées et comportements suicidaires
- Automutilations non suicidaires
- Attaques de panique
- Évènements traumatiques
- États sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
- Comportements agressifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenant :

- Formateur accrédité PSSM

CALENDRIER

28-29/01/2027
5-6/04/2027
4-5/10/2027

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 280 €

TARIF GROUPE : 2 300 €

Se mettre à la place de la personne âgée
pour une prise en soin bientraitante

PUBLIC CONCERNÉ : Professionnel médical, paramédical, éducatif ou administratif

CONTEXTE

Prendre en soins des personnes âgées nécessite de mieux les comprendre et s'adapter à eux. En revêtant le simulateur, les soignants vivent ses manifestations et s'interrogent alors sur leurs pratiques. Développer une pratique réflexive, c'est adopter une posture adaptée, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière d'agir, et de se remettre en question dans les situations professionnelles. La promotion de la bientraitance et son corolaire, la prévention de la maltraitance, sont des enjeux éthiques majeurs pour le système de santé aujourd'hui. La promotion de la bientraitance a depuis été intégrée dans le manuel de la certification V2023.

OBJECTIFS

- Réaliser une prise en soin adaptée, individualisée à la personne en appréhendant les effets du vieillissement et repérant ses difficultés et capacités restantes de la personne âgée
- S'impliquer dans une démarche de bientraitance
- Repérer les situations à risque de maltraitance et évaluer ses pratiques professionnelles
- Améliorer les pratiques professionnelles, dans un souci éthique et de bientraitance

CONTENU

- Vieillissement physiologique, psychologique, retentissement, impact de la perte d'autonomie de la dépendance chez la personne âgée
- Notion sur la bientraitance, la maltraitance, la charte de bientraitance, la démarche de bientraitance, l'éthique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances

Pré-requis :

Exercer auprès de public âgé

Méthodes et outils :

- Apport de connaissances
- Simulateur de vieillissement
- Simulation, débriefing selon la technique du "good judgment"
- Analyse de situations professionnelles et réflexions éthiques

Intervenants :

- Cadres formateurs ou IDE ayant un DU en gérontologie

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 200 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

12 personnes maximum

Sensibilisation à la santé mentale

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

CONTEXTE

La sensibilisation à la santé mentale est un enjeu crucial pour garantir la santé mentale des patients, des soignants et de professionnels de santé.La sensibilisation à la santé mentale dans un milieu hospitalier par exemple peut prendre plusieurs formes. Tout d'abord, il est important de former les soignants et les professionnels de la santé à reconnaitre les signes de détresse chez les patients, tels que les symptômes de dépression, anxiété ou stress post traumatique. Ils doivent également être formés à interagir avec les patients atteints de troubles mentaux.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de la santé mentale et ainsi détecter une souffrance psychique chez une personne : public accueilli, un collègue

Mieux appréhender certaines crises en santé mentale

Développer des compétences émotionnelles et relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information

CONTENU

- Présentation des troubles psychiques : facteurs de risque, statistiques
- et Conséquences / interventions/rétablissement
- Développer des compétences d'écoute verbale et non verbale
- Dépression : signes et symptômes/interventions/comment aider une personne qui a des pensées et des intentions suicidaires.
- Troubles anxieux : signes et symptômes/interventions/comment
- intervenir en cas d'attaque de panique
- Troubles psychotiques : signes et symptômes/ interventions
- Troubles liés à l'utilisation de substances : signes et symptômes/ intervention
- Technique de désamorçage en cas de conduites agressives

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenant :

- Formateur santé mentale

CALENDRIER

26/01/2027
16/02/2027
23/03/2027
1/06/2027
5/10/2027
2/11/2027

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 200 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

Les troubles du comportement de la personne agée
accompagnée dans son lieu de vie

PUBLIC CONCERNÉ : Tout professionnel accompagnant les personnes agées dans leur lieu de vie

CONTEXTE

Le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur à l'échelle nationale. Cette évolution démographique mobilise fortement les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), ainsi que les services d'aide et de soins à domicile, qui assurent au quotidien l'accueil, le soutien, les soins et la sécurité d'un nombre croissant de personnes âgées en perte d'autonomie.
Dans ce cadre, la Loi n° 2224-317 du 8 avril 2024 relative aux mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie, introduit plusieurs dispositifs visant à renforcer la qualité de l'accompagnement et à favoriser une meilleure prise en compte des besoins spécifiques liés au grand âge.
C'est dans cette dynamique que s'inscrit la formation que nous proposons. Elle s'adresse aux professionnels accompagnant les personnes âgées dans leur lieu de vie. L'objectif est de leur permettre de mieux repérer, comprendre et interpréter les troubles du comportement afin d'adopter des pratiques d'accompagnement adaptées, respectueuses et sécurisantes.

OBJECTIFS

- Comprendre les troubles du comportement
- Mieux les repérer et leur donner du sens
- Savoir réagir et quoi faire

CONTENU

- Qu'est-ce qu'un trouble du comportement ?
- Les différents types de trouble du comportement
- Stratégie de gestion des troubles du comportement
- Les ressources et partenaires sur le territoire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Professionnel exercant auprès des personnes âgées

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenants :

- Psychologue
- Assistante de soin en gérontologie

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 200 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

Troubles psycho-comportementaux du sujet agée et/ou vieillissant avec handicap psychique

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les professionnels exerçant auprès des personnes âgées et/ ou vieillissantes avec un handicap psychique

CONTEXTE

Au 1er janvier 2022, la France comptait 67,8 millions d'habitants, dont 6,5 millions âgés de 75 ans et plus. Aujourd'hui, le sujet de la santé mentale a été érigé "Grande cause nationale 2025", la HAS concrétise l'intensification de cet engagement avec la publication de son programme 2025-2030 et plus particulièrement sur le "Thème 5 - Santé mentale et psychiatrie de la personne âgée". Cette formation constitue une opportunité précieuse pour les professionnels du secteur médico-social et du domicile de prendre le temps d'échanger et d'approfondir leur compréhension des troubles psycho-comportementaux chez les personnes âgées et celles vieillissantes présentant un handicap psychiatrique.Cette formation va permettre d'appréhender les multiples dimensions des troubles psycho-comportementaux chez les personnes âgées et vieillissantes avec un handicap psychiatrique.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les manifestations psycho-comportementales
- Proposer un accompagnement adapté et individualisé des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux
- Adapter une démarche de soin commune en équipe pluridisciplinaire et en lien avec l'entourage proche

CONTENU

Connaitre le sujet âgé
Identifier le cadre diagnostic :
- Troubles neurocognitifs
- Troubles psychiatriques connus, nouveaux

Connaitre ses ressources intra :
- Approche non médicamenteuse
- Acquérir des outils pratiques

Graduer l'accompagnement:
- Savoir-être pour prévenir, faire face et accompagner les manifestations et troubles psycho-comportementaux

Identifier les leviers :
- Offre de soin sur le territoire
- La famille, les aidants, l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Professionnel exercant auprès des personnes âgées et/ou PHV

Méthodes et outils :

- Démonstrative, expositive expérientielle, interrogative, active

Intervenants :

- Aide-Soignante
- Assistant de soins en gérontologie
- Infirmiers

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 200 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

Accompagnement des patients atteints de pathologies psychiatriques
en service général

PUBLIC CONCERNÉ : IDE - AS

CONTEXTE

Les personnes souffrant de pathologies psychiatriques sont souvent hospitalisées pour des motifs autres que psychiques. En effet, les personnes vivant avec des troubles psychiques négligent plus souvent leur hygiène de vie qui associée à la prise de psychotropes peut être à l'origine de pathologies somatiques. Une personne sur cinq est touchée chaque année par un trouble psychique, soit 13 millions de Français. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) il y aurait 8 millions de morts prématurées dans le monde, liées aux troubles psychiatriques. Parmi les causes de décès, on retrouve une surreprésentation des maladies cardiovasculaires, infectieuses, respiratoires, du diabète mais aussi de cancers. Les personnes souffrant de troubles psychiques sont donc amenés à être hospitalisé dans les services de soins généraux. Les prendre en soins nécessite de développer des compétences relationnelles adaptées ainsi que quelques connaissances de la clinique psychiatrique.

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances des pathologies psychiatriques (psychoses : schizophrénie, bipolarité – névroses : alcool dépendance, dépression)
- Repérer les signes cliniques de ces pathologies psychiatriques et les risques d'agressivité
- Accompagner de manière adaptée la personne dans ses soins quotidiens
- Gérer les situations d'agressivité
- Mettre en œuvre des thérapeutiques médicamenteuses ou non médicamenteuses en cas de besoin
- Retranscrire les données recueillies et les actions mises en œuvre pour une meilleure continuité des soins

CONTENU

- Notion sur les pathologies psychiatriques (psychoses : schizophrénie, bipolarité – névroses : alcool dépendance, dépression)
- Les thérapeutiques et leurs surveillances
- La communication avec une personne atteinte de pathologies psychiatriques
- Agressivité : causes, signes, conduite à tenir

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances
- Évaluation de satisfaction de la formation

Pré-requis :

Être confronté occasionnellement à la prise en soin de personnes présentant des pathologies psychiatriques

Méthodes et outils :

- Apport de connaissances
- Photo langage
- Retour d'expérience
- Analyse de situations à partir de films

Intervenant :

- IDE formateur ayant une expertise en psychiatrie

CALENDRIER

25 et 26/01/2027
Date limite d'inscription :
18/12/2026

08 et 09/11/2027
Date limite d'inscription :
24/09/2027

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 310 €

TARIF GROUPE : 2 500 €

12 personnes maximum

Actualisation des compétences AS

PUBLIC CONCERNÉ : AS

CONTEXTE

Cette formation vise à permettre aux aides-soignants diplômés avant 2022 d'acquérir certains nouveaux gestes techniques. Les nouveaux référentiels de compétences et de formation introduisent un certain nombre d'actes de surveillance et de soins supplémentaires que l'aide-soignant peut désormais réaliser.
L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant précise les actes réalisables par l'aide-soignante dans le module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne.

- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé (mesure de la température, recueil de la saturation en oxygène, **recueil de glycémie par captation capillaire ou lecture instantanée**)

et dans le module 4 : mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

- Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : **surveillance d'une personne sous moniteur, lavage oculaire, pose de suppositoire**)

OBJECTIFS

- Mesurer et analyser les nouveaux paramètres vitaux permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude
- Mettre en œuvre les nouveaux soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé, identifier les éléments à réajuster
- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle et les évaluer

CONTENU

- **MODULE A :** Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
- **MODULE B :** Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster
- **MODULE C :** Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de positionnement
- Evaluations sommatives et normatives : Etude de situations, et réalisation pratique (note supérieure ou égale à 10/20)
- Attestation d'acquisition des compétences ou attestation de suivi de la formation si les modules ne sont pas validés
- Evaluation de la satisfaction de la formation

Pré-requis :

Aides-soignants diplômés avant 2022

Méthodes et outils :

- Apports de connaissances théoriques et pratiques
- Travail de groupe
- Etude de situations & analyse
- Simulation

Intervenants :

- IDE formateur
- AS
- Cadre de Santé Formateur

CALENDRIER

08/03 ; 08/04 et 03/05/2027
Date limite d'inscription :
13/01/2027

09/03 ; 09/04 et 04/05/2027
Date limite d'inscription :
13/01/2027

02/11 ; 08/11 et 16/12/2027
Date limite d'inscription :
14/09/2027

03/11 ; 09/11 et 17/12/2027
Date limite d'inscription :
14/09/2027

Sur demande en intra-établissement

21 h
(3 jours)

TARIF INDIVIDUEL :
370 €

TARIF GROUPE :
3 500 €

12 personnes maximum

Assistant de soins en gérontologie

PUBLIC CONCERNÉ : Aides-soignants, aides médico-psychologiques (AMP)

CONTEXTE

Ce sont les difficultés rencontrées par le personnel paramédical, médical et par les familles face aux malades atteints de la maladie d'Alzheimer qui sont à l'origine en 2009 de la création de cette spécialisation professionnelle : "l'assistant de soin en gérontologie a pour mission d'intervenir auprès de personnes âgées dont les capacités cognitives sont altérées. Il doit assurer un accompagnement individualisé, des soins quotidiens d'hygiène et de confort, il doit œuvrer pour le maintien du malade dans un environnement adapté grâce à une stimulation sociale et cognitive constante afin de préserver au mieux ses capacités".

OBJECTIFS

- Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes âgées
- Contribuer à l'évaluation des besoins des personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques, psychiques ou des troubles du comportement
- Participer à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de ces personnes et de leurs aidants
- Contribuer à restaurer ou préserver l'autonomie des personnes âgées
- Participer à la mise en œuvre du lien social et lutter contre la solitude et l'ennui
- Engager une réflexion éthique sur les interactions avec les équipes et les entourages familiaux

CONTENU

- Compréhension et interprétation des principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne
- Élaboration et mise en œuvre du projet de vie individualisé dans le respect de la personne
- Aide et soutien des personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mise en place d'activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Utilisation de techniques appropriées dans la réalisation des soins quotidiens

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION :
Attestation de suivi de formation délivrée par l'IFS de Blois. Réf. Législative : Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'Assistant de Soins en Gérontologie.

Pré-requis :

Avoir une expérience dans la prise en soins de patient atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Méthodes et outils :

- Cours magistraux et travaux dirigés
- Analyse de la pratique
- Simulation
- Stage d'immersion
- Travaux intersession

Intervenants :

- Médecin
- Cadre de santé formateur
- Professionnels experts du secteur médico-social en santé et titulaires d'un D.U en gérontologie

CALENDRIER

31/03-01/04 et 02/04/2027 ;
10-11-12/05/2027 ;
09-10-11/06/2027 ;
20-21-22/09/2027 ;
13-14-15/10/2027 ;
17-18-19/11/2027 ;
09-10/12/2027
Date limite d'inscription :
12/02/2027

140 h (20 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 1 710 €

12 personnes maximum

Développement des compétences des ASH
dans la prise en soin des personnes âgées
(Formation hybride)

PUBLIC CONCERNÉ : ASH travaillant en EHPAD, USLD ou SAAD

CONTEXTE

Cette formation a pour but d'apporter des connaissances indispensables à l'exercice professionnel dans les services de soins accueillant des personnes âgées. Dans le souci de développer la qualité des prises en soins, il est primordial que tous les professionnels exerçant auprès de patients ou de résidents, puissent développer et consolider leurs compétences.

OBJECTIFS

- Apporter des connaissances de base indispensables permettant aux ASH, sous la supervision d'un aide-soignant, de participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée en EHPAD, en SAAD et en USLD
- Aider la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

CONTENU

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgées
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée
- Module 3 : Protéger la personne âgée
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances
- Suivi de progression individuel tout au long de la formation
- Quiz de connaissances en début et fin de formation

TRAVAIL INTER-SESSION

- Travail entre deux périodes de cours permettant l'acquisition :
  - du vocabulaire professionnel
  - des contenus des modules
- Exercices déposés sur une plateforme numérique

Attestation de suivi de la totalité de la formation de 70 h pour le suivi des 4 modules **et la réalisation de l'ensemble des activités intersessions.**

Arrêté du 12 avril 2021 Art 11
Dispense de sélection : suivi des 70h de formation et expérience auprès des personnes âgées de minimum 6 mois (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'Institut).

Pré-requis :

- Exercer directement auprès des personnes âgées
- Avoir un ordinateur, une connexion internet et une adresse mail

Méthodes et outils :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Analyse de situation
- Simulation : jeux de rôle, simulateur de vieillissement
- Travail en e-learning
- Quizz de connaissances en début et fin de formation

Intervenants :

- Cadre de santé formateur titulaire d'un DU en gérontologie
- Infirmière formatrice
- Professionnels du terrain (cadre, AS, ASG, psychologue...)

CALENDRIER

15 et 16/02/2027 ;
15 et 16/03/2027 ;
13 et 14/04/2027 ;
18 et 19/05/2027 ;
14 et 15/06/2027
Date limite d'inscription :
04/01/2027

70 h (dont 14h en distanciel)

TARIF INDIVIDUEL : 1 510 €

12 personnes maximum

Du raisonnement clinique à la transmission ciblée

PUBLIC CONCERNÉ : AS - IDE - ASH soins

CONTEXTE

- Article R.4311.1 du Code de la Santé Publique :
  "L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé."
- Art R.4311-3 du CSP (29/08/2008) :
  "L'infirmier est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmier" - "L'infirmier identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectif de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue."
- Code de déontologie des infirmières (Décret n°2016-1605) :
  "L'infirmier établi pour chaque patient un dossier de soins infirmier contenant les éléments pertinents et actualisés relatif à la prise en charge et au suivi."
- Le nouveau référentiel d'activités aide-soignant donne une définition du métier et les missions associées.
  En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant ; dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences.
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

OBJECTIFS

- Identifier les concepts de la démarche clinique
- Intégrer les outils du jugement clinique (Modèle Trifocal et CDAR)
- Expérimenter la démarche clinique autour de cas cliniques
- Rédiger des transmissions ciblées dans le dossier patient

CONTENU

- La réglementation et les recommandations du dossier patient
- La démarche qualité et les transmissions infirmières
- La démarche clinique : approche conceptuelle et déclinaison opérationnelle
- Mise en situation des participants autour de cas cliniques tests
- Mise en situation des participants autour de cas cliniques réels
- Évaluation de la prise en soins du patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apports collectifs
- Analyse de situation
- Exercices de simulation

Intervenant :

- Cadre de santé formateur

CALENDRIER

24 et 25/05/2027
Date limite d'inscription :
12/04/2027

22 et 23/11/2027
Date limite d'inscription :
08/10/2027

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 310 €

TARIF GROUPE : 2 250 €

12 personnes maximum

Évaluer le risque suicidaire à l'hôpital (en e-learning)

PUBLIC CONCERNÉ : Médecin, IDE, AS

CONTEXTE

La formation en prévention du suicide est essentielle pour repérer les personnes à risque et pour leur proposer le plus rapidement possible une prise en soin adaptée. Le suicide même s'il reste rare à l'Hôpital peut avoir une issue fatale et surtout pourrait être évitée. En effet la souffrance psychique et ou physique engendrées par la maladie elle-même ou ses conséquences, par l'hospitalisation peuvent conduire au suicide et pas uniquement en service de psychiatrie. Cette formation consiste à sensibiliser les professionnels de santé à l'utilisation de l'échelle d'évaluation du risque suicidaire nommée RUD (Risque – Urgence – Dangerosité).

OBJECTIFS

- Indiquer les critères d'alerte d'un risque suicidaire
- Identifier les éléments de la grille RUD (Risque – Urgence – Dangerosité)
- Utiliser la grille RUD
- Analyser le risque suicidaire à l'aide de la grille RUD
- Déterminer les ressources à mobiliser

CONTENU

- Le vocabulaire médical
- Epidémiologie
- Facteurs de risque
- Intérêt de l'échelle RUD
- Les composantes de l'échelle RUD
- L'analyse des résultats
- L'entretien du risque suicidaire
- Le rôle de l'équipe de psychiatrie de liaison dans la prise en charge du risque

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de connaissances avec attestation de réussite à l'évaluation du risque suicidaire si obtention de 80% de bonnes réponses.
- NB : **En cas de non réussite à 80%,** réouverture des droits pour valider la formation
- Questionnaire de satisfaction de la fin de formation

Pré-requis :

Savoir utiliser l'outil informatique, avoir une adresse mail, un ordinateur et une connexion internet

Modalités et délais d'accès :

Retourner la fiche d'inscription dûment complétée à l'IFSI IFAS IFA, avant la date limite d'inscription, selon le calendrier établi

Méthodes et outils :

En distanciel

- Tutoriel de présentation de l'utilisation de la plateforme Moodle
- Réalisation du parcours sur la plateforme Moodle (vidéos sonorisées sur YouTube, podcasts, activités interactives)

Intervenants :

- Ingénieur Multimédia
- Ingénieur TICE
- Assistant informatique

CALENDRIER

11/01 au 11/03/2027
Date limite d'inscription :
11/12/2026

05/04 au 05/06/2027
Date limite d'inscription :
05/03/2027

20/09 au 20/10/2027
Date limite d'inscription :
20/08/2027

3 h (sur 2 mois)

TARIF INDIVIDUEL : 50 €*

**10 € / activité / participant en cas de non validation*

L'acte transfusionnel en toute sécurité (en e-learning)

PUBLIC CONCERNÉ : IDE, IDE spécialisé, sage-femme

CONTEXTE

Un état des lieux des erreurs de receveurs de PSL (produit sanguin labile) par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) indique que les étapes défaillantes de la chaine transfusionnelle sont nombreuses : au stade de la constitution du dossier transfusionnel, de la prescription, aux étapes de la délivrance, de réception dans le service de soins et enfin lors du contrôle ultime pré-transfusionnel au lit du malade.
Entre 2013 et 2019 (sur les 4 premiers mois de chaque année) :

- 21 FIG (Fiches de signalement d'incidents graves) pour erreurs de receveurs de PSL
- 9 FIG pour erreurs de patients destinataires du PSL
- 10 FIG pour erreurs de prescription de PSL
- 4 FIG pour erreurs de PSL délivrés

Ces erreurs sont évitables si les protocoles de transfusion sont respectés. Depuis 2018, la carte SAFETY TEST ABO a été changée par l'AB TEST CARD. Cette dernière permet une confirmation de compatibilité transfusionnelle facile et rapide, avec plus de sécurité pour le patient et l'utilisateur. Cependant elle nécessite de comprendre ce nouveau dispositif et d'appliquer les recommandations d'utilisation.

OBJECTIFS

- Réactualiser ses connaissances concernant l'ensemble des étapes de bonnes pratiques de l'acte transfusionnel
- Réviser la pratique du contrôle ultime pré transfusionnel avec l'AB Test Card
- Transfuser une personne en toute sécurité
- Assurer la traçabilité de l'acte dans les bonnes pratiques

CONTENU

- Les préalables à la transfusion sanguine
- La réception du produit
- L'acte transfusionnel
- La surveillance de la transfusion sanguine

RECOMMANDATIONS

- Instruction du 16 novembre 2021 DGS/PP4/DHOS/PF2/2021/230 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel
- Décision du 6 Novembre 2006 définissant les principes de bonnes pratiques prévues à l'article L. 1223-3 du code de la santé publique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En distantiel :

- Réalisation du parcours sur la plateforme Moodle
- Post test de connaissances avec attestation de réussite à la transfusion sanguine si obtention de 80% de bonnes réponses
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

NB : En cas de non réussite à 80% à la transfusion sanguine, réouverture des droits pour les modules non validés

Pré-requis :

Savoir utiliser l'outil informatique et avoir une adresse mail, un ordinateur et une connexion internet

Méthodes et outils :

En distantiel

- Tutoriel de présentation de l'utilisation de la plateforme Moodle
- Réalisation du parcours sur la plateforme Moodle (vidéos sonorisées sur YouTube, activités interactives)

Intervenants :

- Coordonnateur du département de formation continue
- Ingénieur pédagogique
- Ingénieur TICE
- Assistant informatique

CALENDRIER

11/01 au 11/03/2027
Date limite d'inscription :
11/12/2026

05/04 au 05/06/2027
Date limite d'inscription :
05/03/2027

20/09 au 20/10/2027
Date limite d'inscription :
20/08/2027

3 h 30 (1/2 journée)

TARIF INDIVIDUEL : 60 €*

**10 € / activité / participant en cas de non validation*

L'annonce de la bonne ou de la mauvaise nouvelle

PUBLIC CONCERNÉ : Médecin, interne, externe ; cadre de santé infirmier(e)s, sage-femme

CONTEXTE

L'annonce est un temps essentiel de la prise en soins d'un patient. Plus le patient et sa famille s'approprient le diagnostic, meilleure sera leur capacité à faire des choix de vie. La compliance du patient aux soins et aux traitements qui lui sont proposés et ajustés en fonction de ses demandes, s'inscrit dans ce processus de réorganisation de sa vie.
De même, il est primordial d'informer le patient des évènements indésirables, dans le souci d'améliorer la qualité de sa prise en soins. Enfin, recevoir une bonne nouvelle n'est pas anodin, ce type d'annonce mérite également que les professionnels s'y intéressent.

OBJECTIFS

- Développer les bonnes pratiques liées à une annonce
- Prévenir les risques potentiels liés à l'annonce pour le patient et ses proches

CONTENU

- Approche philosophique, éthique, déontologique
- Les différents temps d'annonce
- Les enjeux de l'annonce sur le plan individuel, familial, social et économique
- Vision globale des conséquences d'une annonce
- Délimitation des champs de compétence
- Simulation d'annonce de bonne et de mauvaises nouvelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Simulation avec débriefing (selon la technique du "good judgment")
- Apport de connaissances théoriques et pratiques
- Analyse de pratiques collectives
- Vidéo

Intervenant :

- Psychologue

CALENDRIER

04/06/2027
Date limite d'inscription :
16/04/2027

06/12/2027
Date limite d'inscription :
15/10/2027

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 270 €

TARIF GROUPE : 1 950 €

12 personnes maximum

La prévention des escarres

PUBLIC CONCERNÉ : IDE, aides-soignants, auxiliaires de vie, agents de soins, agents des services hospitaliers

CONTEXTE

La prévention de l'altération de l'état cutané est primordiale dans la prise en soins des patients et des personnes âgées hospitalisés en institution ou au domicile. Elle nécessite la connaissance des facteurs de risque, des moyens de prévention et la maîtrise des outils d'évaluation.

OBJECTIFS

- Améliorer sa pratique professionnelle
- Réactualiser ses connaissances sur la pratique de prévention des escarres selon les recommandations
- Adopter une prise en soins adaptée au sein d'une équipe professionnelle en uniformisant les pratiques
- Connaître les outils d'évaluation
- Identifier les facteurs de risque d'apparition des escarres

CONTENU

- Définition des stades des escarres
- Les facteurs de risques
- L'évaluation du risque d'escarre
- Les mesures de prévention
- Le matériel d'aide à la prévention des escarres

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Echanges sur les pratiques professionnelles
- Apports de connaissances théoriques et pratiques

Intervenants :

- Infirmier
- Cadre de santé formateur titulaires d'un DU Plaies et Cicatrisation

CALENDRIER

10/03/2027
Date limite d'inscription :
25/01/2027

04/10/2027
Date limite d'inscription :
23/08/2027

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 210 €

12 personnes maximum

Mieux soigner par l'écoute des émotions

PUBLIC CONCERNÉ : IDE - AS

CONTEXTE

Cette formation vise à développer, chez les IDE et les AS, la compréhension de l'influence des émotions sur le comportement des soignants et des patients pour mieux soigner.

OBJECTIFS

- Repérer les émotions fondamentales dans la relation
- Identifier l'émotion véhiculée dans le discours du patient
- Reformuler les émotions repérées dans le discours
- Communiquer avec l'écoute bienveillante

CONTENU

- Présentation des émotions fondamentales
- Repérer les signes du langage non verbal
- Communication verbale dans une démarche bienveillante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Travaux en groupe restreint
- Exploitation des situations de soins issues de la pratique soignante
- Jeux de rôle

Intervenant :

- Cadre de santé formateur

CALENDRIER

14 et 15/06/2027
Date limite d'inscription :
03/05/2027

10 et 15/11/2027
Date limite d'inscription :
30/09/2027

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 210 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

12 personnes maximum

Parcours d'accompagnement au projet professionnel AS

PUBLIC CONCERNÉ : Futurs candidats aux épreuves de sélection AS

CONTEXTE

En 2021, le référentiel de formation a évolué et depuis 2020 les modalités d'accès à la formation aide-soignante ont changé. Le concours a été remplacé par des épreuves de sélection : constitution d'un dossier et entretien.

- Le dossier : doit comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation, la rédaction du projet professionnel du candidat et d'autres pièces justificatives
- L'entretien : d'une durée de 15 à 20 min permet d'apprécier les qualités humaines, relationnelles du candidat et la clarté de son projet professionnel

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances spécifiques pour l'épreuve de sélection AS
- Organiser et synthétiser ses idées
- Valoriser son parcours personnel et/ou professionnel
- Affiner sa lettre de motivation et son projet professionnel
- Optimiser ses chances de réussite par la gestion du stress
- Construire et communiquer sa motivation personnelle

CONTENU

- Les attendus des épreuves de sélection
- Connaissance du métier et des orientations de la formation
- Les attendus d'un projet professionnel ou de la rédaction d'une situation professionnelle vécue
- Connaissance de soi : atouts et freins pour exercer le métier ou suivre la formation
- Construction de sa lettre de motivation
- Préparation à l'oral avec mise en situation individuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation individuelle de la production des participants
- Évaluation individuelle de la simulation d'entretien oral
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

- Avoir un projet d'inscription aux épreuves de sélection AS
- Avoir rédigé avant la formation, de manière manuscrite : une lettre de motivation (1 page) et son projet professionnel ou la rédaction d'une situation professionnelle vécue

Méthodes et outils :

- Apports de connaissances
- Analyse du projet de formation
- Mise en situation d'entretien et débriefing avec le groupe
- Travail intersession

Intervenants :

- Cadre de santé Formateur
- Psychologue

CALENDRIER

10/04 et 22/05/2027

Date limite d'inscription : 19/02/2027

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours) | TARIF INDIVIDUEL : 360 €

12 personnes maximum

Parcours d'accompagnement au projet professionnel IDE

PUBLIC CONCERNÉ : Futurs candidats aux épreuves de sélection IDE (justifiant d'au moins 3 ans de cotisation sociale)

CONTEXTE

Depuis l'arrêté du 13 décembre 2018 relatif au Diplôme d'État, les modalités d'accès à la formation infirmière ont changé. Le concours a été remplacé par des épreuves de sélection : constitution d'un dossier et entretien ainsi que des épreuves de français et de mathématiques.

- Le dossier : doit comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation, le récapitulatif des formations suivies (bénéfices acquis en termes de connaissances, compétences et transposition dans le métier)
- L'entretien : d'une durée de 15 à 20 min permet d'apprécier les qualités humaines, relationnelles du candidat et la clarté de son projet professionnel

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances spécifiques sur la profession, la formation et les épreuves de sélection IDE
- Consolider les bases en mathématiques
- Organiser et synthétiser ses idées
- Améliorer ses capacités de compréhension d'un texte, d'argumentation, d'orthographe, de syntaxe
- Valoriser son parcours personnel et/ou professionnel
- Construire et communiquer sa motivation personnelle

CONTENU

Module 1 : Connaissances sur le métier, la formation, les épreuves de sélection ; constituer son dossier de candidature 1 jour

- Connaissances sur la profession
- Le contenu de la formation
- Les attendus des épreuves de sélection

Module 2 : Renforcer ses compétences en mathématiques et français 2 jours

- Rappel sur les règles fondamentales en orthographe, grammaires et rédaction
- Rappel en mathématiques : les opérations de calcul (addition, soustraction, multiplication, division), Les calculs de pourcentage, les conversions (unité de longueur, masse, surface et volume) les problèmes sur les distances et le temps

Module 3 : Developer ses capacités d'expression orale et de valorisation de son parcours et son projet professionnel

- Connaissances de soi : atouts et freins pour exercer le métier ou suivre la formation
- Capacités d'expression orale, de valorisation de son parcours et d'échange avec le jury.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation individuelle en mathématiques et en rédaction
- Pré et post test de connaissances
- Evaluation individuelle de la simulation d'entretien oral
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

- Avoir un projet d'inscription aux épreuves de sélection IDE
- Avoir rédigé avant la formation : une lettre de motivation, CV et récapitulatif des formations suivies

Méthodes et outils :

- Les apports théoriques
- Analyse des points forts et axe d'amélioration
- Mise en situation d'entretien et débriefing avec le groupe
- Analyse de texte
- Exercices de calcul

Intervenants :

- Cadre de santé formateur
- Psychologue
- Professeur de français et de mathématiques

CALENDRIER

Nous consulter

Sur demande en intra-établissement

28 h (4 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 410 €

12 personnes maximum

Plaies et cicatrisation

PUBLIC CONCERNÉ : IDE en établissement de santé sanitaire, médico-social et libéral

CONTEXTE

Le rôle de l'IDE dans la prise en soins des patients porteurs de plaies chroniques est primordial.
L'évaluation et le suivi de la plaie permettent à l'IDE d'adapter le traitement afin de favoriser le processus de cicatrisation dans les meilleures conditions. L'IDE participe également à l'éducation du patient afin de procurer à ce dernier une meilleure qualité de vie.

OBJECTIFS

- Réactualiser les connaissances sur la prise en charge des plaies chroniques
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des recommandations des bonnes pratiques
- Reconnaître les différents types de plaies chroniques
- Savoir évaluer une plaie et dépister les facteurs favorisant le retard de cicatrisation
- Connaître les techniques de détersion d'une plaie
- Mettre en place une stratégie thérapeutique adaptée pour améliorer la qualité de vie du patient

CONTENU

- Les lésions cutanées et la cicatrisation
  - Rappels sur la peau
  - Les lésions cutanées : plaies aigues et chroniques
  - La cicatrisation : les différentes phases, facteurs influençant la cicatrisation, anomalies de la cicatrisation
- L'évaluation de la plaie : de sa gravité à l'évaluation de la dimension, exsudats, lit de la plaie, douleur, odeur
- Les différentes détersions
- Les escarres : stades, localisation, facteurs de risque, stratégie préventive
- Les ulcères de jambe : caractéristiques de l'ulcère veineux, artériel, mixte
- Le traitement des plaies :
  - Les classes de pansements
  - Aspect législatif
  - La douleur induite par les soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apports de connaissances théoriques et pratiques
- Démonstration pour les soins d'ulcère

Intervenants :

- Infirmier et cadre de santé formateur titulaires d'un D.U. Plaies et Cicatrisation

CALENDRIER

20 et 21/05/2027
Date limite d'inscription :
15/03/2027

29 et 30/11/2027
Date limite d'inscription :
15/10/2027

Sur demande en intra-établissement

14 h (2 jours) | **TARIF INDIVIDUEL :** 410 €

12 personnes maximum

Professionnel de proximité :
comment accompagner l'étudiant ou l'élève en stage dans l'acquisition des compétences ?

PUBLIC CONCERNÉ : Infirmiers, aides-soignants, AES, AMP ou ambulanciers

CONTEXTE

Cette formation vise à former les professionnels de proximité accompagnant au quotidien les élèves ou étudiants au cours du stage, en lien avec les référentiels de compétences.

OBJECTIFS

- Organiser les activités d'apprentissage de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Questionner, expliquer, montrer, mener des activités en duo et laisser progressivement l'apprenant mener des activités en autonomie
- Guider, indiquer ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- Contribuer au suivi de l'apprenant par des contacts réguliers avec le tuteur

CONTENU

- Le référentiel de formation
- Les représentations du référentiel de formation
- Concepts pédagogiques en formation d'adulte
- Rôle des différents acteurs du suivi en stage en lien avec le référentiel
- Outils d'évaluation des compétences, utilisation du portfolio

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Apports de connaissances théoriques et pratiques

Intervenant :

- IDE Formateur ou cadre de santé formateur

CALENDRIER

AS

11/03/2027
Date limite d'inscription : 25/01/2027

IDE

04/02/2027
Date limite d'inscription : 18/12/2027

05/11/2027
Date limite d'inscription : 01/09/2027

Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'infirmier

Sur demande en intra-établissement

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 210 €

TARIF GROUPE : 1 500 €

12 personnes maximum

Rédaction du certificat de décès par l'IDE *(Formation hybride)*

PUBLIC CONCERNÉ : IDE

CONTEXTE

Les infirmiers diplômés d'Etat (IDE) salariés et libéraux peuvent désormais établir des certificats de décès en cas d'indisponibilité d'un médecin, après avoir réalisé la formation sur l'élaboration d'un certificat de décès et être inscrit sur la liste d'aptitude établie par l'Ordre infirmier en joignant l'attestation de validation de la formation. Le but étant d'améliorer les délais :

- de rédaction des certificats de décès
- de prise en charge des défunts par les opérateurs funéraires

RECOMMANDATION

Décret n° 2025-371 du 22 avril 2025 relatif aux conditions de l'établissement des certificats de décès par les infirmiers...
Arrêté du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'Etat pour l'établissement d'un certificat de décès

OBJECTIFS

- Connaître le rôle et les missions de l'IDE dans le cadre d'un décès
- Rédiger le certificat de décès en respectant les bonnes pratiques conformément à la réglementation en vigueur
- Acquérir des connaissances spécifiques sur les causes prévalentes des décès
- Réaliser l'examen du corps, l'heure de décès, repérer les signes pouvant évoquer un doute dans les causes du décès
- Développer des connaissances en matière de réglementation judiciaire et funéraire
- Coordonner les transmissions et démarches administratives (médecin, mairie, ARS, secret professionnel)

CONTENU

- **Module 1 : Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel**
  - Généralités sur la mortalité en France
  - Etablir un diagnostic de mort : signes négatifs de la vie – signes positifs de la mort
  - Réaliser un examen du corps
  - Le volet médical du certificat de décès
  - Les étapes du processus morbide
- **Module 2 : Administratif et juridique**
  - Législation en matière de décès (judiciaire et funéraire)
  - Saisie des données des 2 volets du certificat de décès en format électronique
  - Enjeux et responsabilités inhérentes à la rédaction du certificat de décès et l'assurance professionnelle
  - Enjeux éthiques en lien avec la famille
  - Les documents annexes au certificat de décès
- **Module 3 : Système d'information**
  - Usage de la certification électronique des décès
  - Modalités d'inscription sur la liste dédiée par l'ordre infirmier pour l'habilitation à la rédaction des certificats de décès
  - Evaluation des connaissances sous forme de QCM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pré et post test de connaissances
- Evaluation des connaissances avec attestation de validation de la formation à enregistrer auprès de l'ordre infirmier par le candidat
- Enquête de satisfaction de la formation

Pré-requis :

- Avoir 3 ans d'exercice professionnel en tant qu'IDE, être inscrit à l'ordre infirmier (fournir avant la formation : Copie du diplôme IDE et justificatif d'inscription à l'ordre IDE)
- Ordinateur ou tablette - connexion internet - casque ou écouteur - webcam

Méthodes et outils :

- Apports théoriques
- Etude de cas
- Simulation

Intervenants :

- Médecin légiste
- Médecin généraliste
- IDE formée au certificat de décès
- IDE unité de soins palliatifs
- Cadre formateur

CALENDRIER

Session 1 : **Présentiel 9h-13h**
02/02 et 25/03/2027
Classes virtuelles 13h30-14h30
11/02 ; 18/02 ; 11/03 ; 18/03/2027

Session 2 : **Présentiel 9h-13h**
02/02 et 08/04/2027
Classes virtuelles 13h30-14h30
12/02 ; 19/02 ; 12/03 ; 19/03/2027
*Date limite d'inscription : **18/12/2026***
(relatif aux sessions 1 et 2)

Session 3 : **Présentiel 9h-13h**
05/10 et 02/12/2027
Classes virtuelles 13h30-14h30
11/10 ; 09/11 ; 15/11 ; 25/11/2027

Session 4 : **Présentiel 9h-13h**
05/10 et 08/12/2027
Classes virtuelles 13h30-14h30
12/10 ; 10/11 ; 16/11 ; 26/11/2027
*Date limite d'inscription : **23/08/2027***
(relatif aux sessions 3 et 4)

12 h* | TARIF INDIVIDUEL : 210 €

**dont 4 h en distanciel*

Soins aux patients trachéotomisés

PUBLIC CONCERNÉ : IDE étant amené à pratiquer des soins à des patients trachéotomisés

CONTEXTE

Ce soin peu fréquent dans les unités conventionnelles peut entraîner des craintes quant à la réalisation des soins de canule.
Il est aujourd'hui indispensable que tous les professionnels puissent prendre soin des patients trachéotomisés, ceci afin de faciliter le parcours patient.

OBJECTIFS

- Faciliter la prise en soins de personnes trachéotomisées dans les unités conventionnelles
- Construire le parcours patient post trachéotomie
- Améliorer les performances des IDE en développant leurs savoirs (théoriques, savoir-faire, savoirs procéduraux)
- Professionnaliser la réalisation du soin de canule et de l'aspiration endo-trachéale
- Optimiser l'encadrement des futurs professionnels

CONTENU

- Les connaissances inhérentes à la pratique d'aspiration endo-trachéale (anatomie-physiologie, indications, surveillance, alerte, risques…)
- La réalisation des soins auprès de personnes trachéotomisées (surveillance, aspiration, changement et pansement de canule, humidification, techniques de phonation, entretien du matériel…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Simulation
- Travail sur les représentations
- Apport de connaissances théoriques et pratiques

Intervenants :

- Cadre de santé formateur
- IDE experte
- Médecin

CALENDRIER

Nous consulter

7 h (1 jour)

TARIF INDIVIDUEL : 260 €

12 personnes maximum

Tutorat par les professionnels de santé dans le parcours de stage

PUBLIC CONCERNÉ :

Professionnels de santé se destinant à la fonction de tuteur
IDE, ergothérapeute, pédicure, podologue, manipulateur d'électroradiologie médicale, technicien supérieur en imagerie médicale, et radiologie thérapeutique, masseur kinésithérapeute, diététicienne
+ AS – Auxiliaire de puériculture

CONTEXTE

Cette formation vise à professionnaliser la fonction tutorale, en lien avec les référentiels de compétence. L'instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs précise les attendus de la formation.

OBJECTIFS

- Assurer un accompagnement des stagiaires et évaluer leur progression dans leur processus de professionnalisation
- Amener le stagiaire à développer sa posture réflexive
- Repérer le contexte dans lequel s'inscrit l'activité du tuteur

CONTENU

- Les critères d'un stage qualifiant
- La compétence et son évaluation
- Le rôle du tuteur et sa posture spécifique
- Les quatre compétences du tuteur
- Les concepts d'accompagnement et d'encadrement
- Les conditions favorisant l'apprentissage
- L'évaluation de la progression du stagiaire et les axes d'amélioration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en début et fin de formation
- Auto-évaluation de la progression de la fonction tutorale
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Pré-requis :

- Expérience d'encadrement/ accompagnement de stagiaires.
- Connaissances des compétences de son métier
- Avoir un ordinateur, une connexion internet et une adresse mail

Méthodes et outils :

- Apports de connaissance théoriques et pratiques
- Jeux de rôle
- Photo langage
- Analyse de pratique
- Travail intersession

Intervenants :

- IDE formatrice ou cadre de santé formateur
- Tuteur de stage

CALENDRIER

02/04 ; 16/04 ; 21/05 et 18/06/2027
Date limite d'inscription : 15/02/2027

20/09 ; 15/10 ; 19/11 et 17/12/2027
Date limite d'inscription : 14/08/2027

Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'infirmier

Sur demande en intra-établissement

28 h (4 jours)

TARIF INDIVIDUEL : 710 €

TARIF GROUPE : 5 250 €

12 personnes maximum

Bilan de compétences

PUBLIC CONCERNÉ : Salarié, agent

Ce service s'adresse prioritairement aux agents de la Fonction Publique Hospitalière sans conditions de statut ni d'ancienneté

CONTEXTE

Bilan de compétences réalisé conformément aux obligations réglementaires et déontologiques fixées aux articles R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail.

OBJECTIF

Évaluer les compétences des agents afin de définir ou de valider un projet d'évolution professionnelle réaliste et réalisable

CONTENU

- **L'entretien initial :** gratuit et sans engagement, il permet de valider l'engagement dans la démarche. Lors de cet entretien, les outils et la méthodologie utilisés sont présentés au bénéficiaire. À l'issue du délai de réflexion, il est possible de remplir le dossier de demande de prise en charge. Le Bilan de Compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du bénéficiaire. Il commence après le montage et l'acceptation du dossier de financement.
- **La phase préliminaire :** cette phase de diagnostic permet d'analyser votre demande au regard de votre parcours professionnel et d'élaborer un programme de Bilan de Compétences personnalisé et adapté à votre situation.
- **La phase d'investigation :** elle a pour objet l'analyse de votre parcours professionnel pour analyser vos intérêts, vos compétences, vos motivations et vos valeurs. Durant cette phase, plusieurs modalités sont mises en œuvre : passation de tests, entretiens, recherches documentaires, et ce afin de mener une réflexion approfondie sur vos possibilités d'évolution professionnelle. Des enquêtes métiers menées auprès de professionnels pourront venir compléter votre recherche documentaire. Toutes ces démarches vous permettront de confronter vos attentes, la faisabilité de votre projet, et la réalité du marché du travail.
- **La phase de conclusion :** au cours de cette phase, vous prenez connaissance des résultats de la phase d'investigation et définissez les moyens à mettre en œuvre pour réaliser votre projet. Vous recevez également la synthèse de votre Bilan de Compétences lors de la dernière séance. Elle reprend les circonstances du bilan, le(s) projet(s) retenu(s), le plan d'actions et une conclusion.
- **L'entretien post-bilan :** 6 mois après la fin de votre Bilan de Compétences, nous faisons le point sur la réalisation de votre projet et les actions restant à mettre en œuvre en ce sens.

MODALITÉS D'ÉVALUATION / D'ACCOMPAGNEMENT

- Satisfaction à chaud et à 6 mois

Pré-requis :

Aucun

Méthodes et outils :

- Entretiens individuels
- Tests psychométriques
- Travail personnel guidé

Intervenant :

- Praticien en bilan de compétences certifié

Financement :

Prise en charge par l'ANFH sous conditions,
ou plan de formation de l'établissement
ou financement personnel

24 h*

TARIF INDIVIDUEL : 1 800 €

**18 h d'entretiens dont test, 6 h de travail personnel, réparties sur 6 à 12 semaines*

FORMATION CONTINUE

☐ CESU 41 ☐ Formation continue du CHSVB ☐ IFSI-IFAS

☐ Bilan de compétence du CHSVB

Fiche d'inscription

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **2441P001341***

A retourner complétée avant la date de clôture d'inscription à l'organisme correspondant :

Par courrier : Secrétariat - Mail Pierre Charlot - 41016 BLOIS CEDEX
Par Email : CESU 41 : cesu41@ch-blois.fr
Formation continue CH de Blois : departement.fcr41@ch-blois.fr
IFSI-IFAS : ifsi.fc@ch-blois.fr

Formation

Intitulé de la formation et/ou de l'accompagnement : .....
(Indiquez le nom complet de la formation et/ou de l'accompagnement auquel vous souhaitez vous inscrire)
Date(s) : .....

Participant

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....
Prénom : ..... Date/Lieu de naissance : .....
Adresse : .....
Code postal et ville : .....
Téléphone(s) : .....
Email : .....
Vos attentes / besoins / objectifs visés vis-à-vis de la formation : .....
.....
Êtes-vous en situation de handicap : ☐ Oui ☐ Non
Avez-vous besoin d'aménagements spécifiques ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez vos besoins spécifiques (fournir un justificatif) : .....
.....
Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap : **referenthandicap@ch-blois.fr • departement.fcr41@ch-blois.fr**

Situation professionnelle

Salarié(e) : ☐ Oui ☐ Non ***Si oui, coordonnées exactes de l'employeur :*** .....
Etablissement : ..... N° de SIRET : .....
Service : ..... Fonction : .....
Adresse complète : .....
Téléphone : ..... Fax : .....

Prise en charge des frais d'inscription et règlement

☐ Par le participant *(à titre individuel)* ☐ Par le service de formation continue *(Indiquez le contact ci-dessous)*
Nom du Responsable formation : .....
Téléphone : ..... Email : .....
Montant des frais d'inscription : .....

Fait à : .....

Le : _____/_____/_____

Signature et cachet de l'établissement (obligatoire) :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

Dossier complet / prérequis vérifiés :	☐ Reçu le :
Réponse :	☐ Réalisée le :
Conventionnement :	☐ Réalisé le :
Transmission finances :	☐ Réalisée le :

TARIFS DES FORMATIONS 2027

Nos prestations sont non assujetties à la TVA.
Tous les tarifs de nos formations sont en TTC.

TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES EN PRÉSENTIEL *(sauf mention particulière)*

ORGANISME	INTITULÉ DE LA FORMATION	TARIF individuel	TARIF groupe	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE JOURS	N° DE PAGE
		TARIFS 2027				
CESU 41	**AFGSU 1**	240 €		14 h	2 jours	10
CESU 41	**AFGSU 2**	400 €		21 h	3 jours	11
CESU 41	**AFGSU en situation exceptionnelle : décontamination hospitalière approfondie - Annexe 8**	180 €	Nous consulter	7 h	1 jour	12
CESU 41	**AFGSU en situation exceptionnelle : stratégie médicale de damage control - Annexe 5**	180 €		7 h	1 jour	13
CESU 41	**AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : prise en charge d'un afflux de victimes non contaminés en établissement de santé - Annexe 4**	90 €	990 €	3 h 30	1/2 journée	14
CESU 41	**AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle : décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique - Annexe 7**	180 €		7 h	1 jour	15
CESU 41	**Gestion des situations de crise autour de l'arrêt cardiaque par la simulation médicale**	230 €		7 h	1 jour	16
CESU 41	**Infirmier Organisation de l'Accueil**	690 €	Nous consulter	28 h	4 jours	17
CESU 41	**Introduction à la pédagogie générale et à la dynamique de groupe**	400 €			3 jours	18
CESU 41	**L'abord vasculaire intra-osseux**	60 €		2 h		19
CESU 41	**L'abord veineux périphériques sous échographies**	85 €		3 h 30		20
CESU 41	**Les urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles**	90 €	990 €	3 h 30	1/2 journée	21
CESU 41	**Réalisation de sutures de plaies simples par l'IDE *(Formation hybride)***	210 €		4 h 30 3 h 30		22
CESU 41	**Recyclage AFGSU 1**	145 €	Nous consulter	7 h	1 jour	23
CESU 41	**Recyclage AFGSU 2**	145 €		7 h	1 jour	24
CESU 41	**Simulation en santé in situ : prise en charge de l'urgence vitale en service de soins**	230 €		7 h	1 jour	25
CESU 41	**Soins d'urgence en établissements médico-sociaux**	125 €	1 350 €	7 h	1 jour	26

TARIFS DES FORMATIONS 2027

Nos prestations sont non assujetties à la TVA.
Tous les tarifs de nos formations sont en TTC.

TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES EN PRÉSENTIEL *(sauf mention particulière)*

ORGANISME	INTITULÉ DE LA FORMATION	TARIFS 2027 — TARIF individuel	TARIF groupe	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE JOURS	N° DE PAGE
CHSVB	**Évaluation du potentiel suicidaire et son orientation**	600 €	4 500 €	14 h	2 jours	27
CHSVB	**Initiation à l'hypnose**	450 €	3 375 €	14 h	2 jours	28
CHSVB	**Initiation à la méditation**	750 €	5 625 €	28 h	4 jours	29
CHSVB	**La vie intime, affective et sexuelle de la personne âgée accompagnée dans son lieu de vie**	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	30
CHSVB	**Premiers Secours en Santé Mentale *(PSSM standard)***	280 €	2 300 €	14 h	2 jours	31
CHSVB	**Premier secours en santé mentale *(PSSM jeune)***	280 €	2 300 €	14 h	2 jours	32
CHSVB	**Se mettre à la place de la personne âgée pour une prise en soin bientraitante**	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	33
CHSVB	**Sensibilisation à la santé mentale**	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	34
CHSVB	**Troubles du comportement de la personne âgée accompagnée dans son lieu de vie**	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	35
CHSVB	**Troubles psycho-comportementaux du sujet âgée et/ou vieillissant avec handicap psychique**	200 €	1 500 €	7 h	1 jour	36
IFSI	**Accompagnement des patients atteints de pathologies psychiatriques en soins généraux**	310 €	2 500 €	14 h	2 jours	37
IFSI	**Actualisation des compétences AS**	370 €	3 500 €	21 h	3 jours	38
IFSI	**Assistant de soins en gérontologie**	1 710 €		140 h	20 jours	39
IFSI	**Développement des compétences ASH dans la prise en soin des personnes âgées *(Formation hydride)***	1 510 €		70 h (14h distanciel)	10 jours dont 2 jours en distanciel	40
IFSI	**Du raisonnement clinique à la transmission ciblée**	310 €	2 250 €	14 h	2 jours	41

TARIFS DES FORMATIONS 2027

Nos prestations sont non assujetties à la TVA.
Tous les tarifs de nos formations sont en TTC.

TOUTES NOS FORMATIONS SONT RÉALISÉES EN PRÉSENTIEL *(sauf mention particulière)*

ORGANISME	INTITULÉ DE LA FORMATION	TARIFS 2027 – TARIF individuel	TARIFS 2027 – TARIF groupe	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE JOURS	N° DE PAGE
IFSI	**Évaluer le risque de suicide à l'Hôpital *(en e-learning)***	50 €*		3 h		42
IFSI	**L'acte transfusionnel en toute sécurité *(en e-learning)***	60 €*		3 h 30		43
IFSI	**L'annonce de la bonne ou de la mauvaise nouvelle**	270 €	1 950 €	7 h	1 jour	44
IFSI	**La prévention des escarres**	210 €		7 h	1 jour	45
IFSI	**Mieux soigner par l'écoute des émotions**	210 €	1 500 €	14 h	2 jours	46
IFSI	**Parcours d'accompagnement au projet professionnel AS**	360 €		14 h	2 jours	47
IFSI	**Parcours d'accompagnement au projet professionnel IDE**	410 €		28 h	4 jours	48
IFSI	**Plaies et cicatrisation**	410 €		14 h	2 jours	49
IFSI	**Professionnel de proximité : comment accompagner l'étudiant ou l'élève en stage dans l'acquisition des compétences ?**	210 €	1 500 €	7 h	1 jour	50
IFSI	**Rédaction du certificat de décès par l'IDE *(Formation hydride)***	210 €		12 h (4 h distanciel)	6 jours	51
IFSI	**Soins aux patients trachéotomisés**	260 €		7 h	1 jour	52
IFSI	**Tutorat par les professionnels de santé dans le parcours de stage**	710 €	5 250 €	28 h	4 jours	53
CBC	**Bilan de compétences**	1 800 €		24 h**	6 à 12 semaines	54

* 10 € / activité / participant en cas de non validation
** *18 h d'entretiens dont test, 6 h de travail personnel, réparties sur 6 à 12 semaines

NOTES

Catalogue 2027

DES FORMATIONS CONTINUES ET DES ACCOMPAGNEMENTS

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois
Formations Continues et Accompagnements

Mail Pierre Charlot • 41016 Blois CEDEX

Renseignements et inscriptions FC et BC :
Tél. : **02 54 55 67 42**
Mail : **departement.fcr41@ch-blois.fr**
Site internet : **https://ch-blois.com/chb-formation-continue/**
https://ch-blois.com/bilan-de-competences-un-tremplin-pour-votre-carriere-dagent-hospitalier/

IFSI-IFAS du Centre Hospitalier de Blois

Mail Pierre Charlot • 41016 Blois CEDEX

Renseignements et inscriptions :
Tél. : **02 54 55 64 08**
Mail : **ifsi.fc@ch-blois.fr**
Site internet : **https://ifsi.ch-blois.com/**

CESU 41 du Centre Hospitalier de Blois

Mail Pierre Charlot • 41016 Blois CEDEX

Renseignements et inscriptions :
Tél. : **02 54 78 51 70**
Mail : **cesu41@ch-blois.fr**
Site internet : **https://ch-blois.com/cesu-41/**

Numéro de déclaration d'activité de nos organismes : N°2441P001341

Nos organismes de formation sont certifiés Qualiopi sous le n°2020/88564.4

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À NOS FORMATIONS :
Retourner la fiche d'inscription dûment complétée à l'organisme concerné, avant la date limite d'inscription, selon le calendrier établi du programme.

Création : © JTS conseils • 02 47 41 05 55 • www.jtsconseils.com • Le support est imprimé dans un atelier certifié